

PROJET ÉDUCATIF



Depuis plusieurs années déjà, une vision de l'éducation tend à s'imposer au Québec. On y parle de performance, de cibles à atteindre ou encore de statistiques. Cette attention marquée portée aux cibles tend à nous faire oublier ce qui est au cœur même de l'expérience éducative.

En accordant une place aussi grande aux résultats, on perd de vue d'autres dimensions de la réussite. On impose une pression marquée sur les épaules des élèves et cela a aussi des répercussions sur le travail du personnel enseignant, que l'on veut orienter de plus en plus vers l'atteinte de résultats.

Lors de l'assemblée générale des personnes déléguées du 4 octobre dernier, une conférence a eu lieu pour présenter les enjeux entourant le projet éducatif. Nous avons alors présenté les moyens mis à notre disposition pour contrer les cibles chiffrées à l'intérieur du projet éducatif de notre établissement.

Dans les pièces-jointes, vous trouverez l'argumentaire pour contrer ces cibles et une lettre modèle de dissidence à déposer au conseil d'établissement si votre direction ne retire pas les cibles chiffrées du projet éducatif.

Contactez-nous pour vous épauler dans cette démarche.

Sur ce, je vous souhaite
une excellente année 2019!

Daniel Boisjoli
Président

PROJET ÉDUCATIF

Argumentaire

Au cours des dernières années, la performance, la concurrence et les cibles à atteindre s'imposent en éducation au Québec. Cette vision de l'éducation déshumanise celle-ci et soumet les élèves et le personnel à une forte pression pour atteindre des résultats qui vont à l'encontre de la réussite éducative permettant à l'élève de développer son plein potentiel et de réaliser ses buts personnels.

Ce qu'il faut éviter :

- Mettre une pression indue sur les élèves pour qu'ils privilégient les résultats aux examens au détriment de la pleine maîtrise des compétences du programme.
- Mettre de la pression sur le personnel pour qu'il se centre sur l'atteinte de cibles chiffrées, dans un contexte de manque de ressources pour soutenir la réussite des élèves.
- Mettre de la pression sur le personnel enseignant pour qu'il modifie les notes des élèves à la hausse, de manière à atteindre les résultats statistiques souhaités.
- Préparer les élèves uniquement en fonction de l'évaluation prévue, les privant ainsi d'apprentissages utiles à leur réussite éducative.
- Augmenter le nombre d'examens exigés par les commissions scolaires, qui doivent rendre des comptes en matière de réussite des élèves.
- Faire perdre aux élèves le sens de la réussite, qui permet le développement de leur plein potentiel et l'atteinte de leurs buts personnels, et non pas l'atteinte d'une cible chiffrée.
- Faire pression sur le personnel pour qu'il centre ses efforts sur les élèves tout près du seuil de réussite, ce qui envoie le message qu'il est vain de mettre l'énergie nécessaire pour mener les élèves qui ont plus de difficulté à la réussite.
- Obliger l'utilisation d'approches éducatives et pédagogiques particulières, brimant ainsi l'autonomie professionnelle du personnel.
- S'éloigner du contexte de l'établissement (origine des élèves, composition des groupes, ressources disponibles, etc.).
- Prioriser les besoins des entreprises au détriment de ceux des élèves dans un contexte d'adéquation formation-emploi.

Ce que nous voulons :

- Créer un climat propice aux apprentissages de tous les élèves, sans égard à la performance.
- Offrir aux élèves la possibilité de devenir des citoyennes et citoyens responsables et de développer leur vision du monde qui les entoure.
- Établir une relation de confiance avec les élèves pour les amener à atteindre leurs buts.
- Privilégier la collaboration de toutes et tous dans les établissements.

Ce que nous proposons :

- Éliminer toute référence à des cibles chiffrées dans le projet éducatif pour se concentrer sur des objectifs qui tiennent compte des moyens dont dispose le personnel et des capacités des élèves.
- Privilégier des façons de faire qui situent l'école ou le centre et la réussite des élèves dans une vision plus humaine de l'éducation.
- Faire de la réussite une responsabilité partagée entre le personnel, les parents et la direction.
- Mettre tout le savoir et toute l'expérience du personnel au service de la réussite des élèves.

Exemples de cibles acceptables

Pour éviter que les cibles visées dans le projet éducatif soient chiffrées, nous devons suggérer des objectifs orientés sur les moyens qui seront proposés à la direction par le personnel pour la mise en œuvre du projet éducatif.

La direction propose l'amélioration de la réussite des élèves de 5 % (cible chiffrée).

En réponse, le personnel propose :

- d'augmenter la réussite des élèves;
- de tendre vers un meilleur taux de diplomation.

La direction propose l'augmentation de la réussite des garçons de 4 % (cible chiffrée).

En réponse, le personnel propose :

- d'améliorer la réussite des garçons;
- de diminuer les écarts de réussite entre les garçons et les filles.

La direction propose la diminution des sorties sans diplôme ni qualification de 3 % (cible chiffrée).

En réponse, le personnel propose :

- de réduire le nombre de sorties sans diplôme ni qualification;
- de maintenir un nombre minimal de sorties sans diplôme ni qualification.

La direction propose la réduction du taux d'abandon de programme de 5 % (cible chiffrée).

En réponse, le personnel propose :

- de réduire le nombre d'élèves qui abandonnent un programme.

La direction propose l'augmentation de la réussite du niveau 1 en francisation de 6 % (cible chiffrée).

En réponse, le personnel propose :

- d'améliorer la réussite des élèves de niveau 1 en francisation.

Les exigences du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur et de la commission scolaire de fixer des cibles visées dans le projet éducatif sont respectées, mais les propositions du personnel sont orientées en fonction des moyens qui seront mis en place et non en fonction d'une obligation de résultats.

De la documentation sur les moyens sera produite et diffusée dans un deuxième temps.